

INFORMATION CONSOMMATEURS

En application de l'article L. 111-2, II du code de la consommation, le professionnel prestataire de services avec lequel vous entrez en relation vous informe

La SARL CABINET IMMOBILIER DELSAUX – 28 Quai Dampierre – 40056 – 10001 Troyes Cedex –
Tel. 03.25.73.10.27 – mail. Immobilier-delsaux@wanadoo.fr.

Adhérent de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM)

Soumis à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et au décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 (consultables sur www.legifrance.gouv.fr), et, en tant qu'adhérent FNAIM, au Code d'éthique et de déontologie de la FNAIM (dont les principaux articles sont consultables en français sur www.fnaim.fr)

Inscrit au registre du commerce et des sociétés sous le n° 333 098 572 R.C.S. TROYES

Titulaire de la carte professionnelle n° 07 - 50.

Délivrée par la préfecture de l'AUBE – 2 Rue Pierre Labonde – 10000 Troyes

Dont le n° individuel d'identification à la TVA est FR 79 333 098 572

Titulaire d'une garantie financière souscrite auprès de CAISSE DE GARANTIE DE L'IMMOBILIER FNAIM – 89 Rue de la Boétie – 75008 PARIS
pour un montant de 120 000 € (cent vingt mille euros)

Assuré en responsabilité civile professionnelle auprès de ALLIANS IARD - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège Social : 87 Rue de Richelieu - 75002 PARIS – RCS PARIS B 542 110 291.
et dont le contrat couvre les zones géographiques suivantes : le territoire national et international sauf le Canada et les Etats Unis

En cas de litige, la législation applicable sera la loi française

Et la juridiction compétente sera le Tribunal compétent du lieu de situation de l'immeuble.

Toutefois, il est possible, en cas de différend avec un adhérent FNAIM, de saisir le département qualité de la FNAIM à l'adresse suivante : qualite@fnaim.fr ou la chambre syndicale FNAIM de votre département.